
Un(e) RESPONSABLE COMMUNICATION / PUBLICS / MÉCÉNAT

La Condition Publique est un lieu artistique et culturel pluridisciplinaire rassemblant une large communauté créative, composée d'artistes, d'habitants, d'associations, d'entreprises et de coopératives. Elle déploie tout au long de l'année une programmation riche avec ses très nombreux partenaires, du spectacle vivant aux arts visuels. C'est aussi un espace de partage des savoir-faire et de formation, un grand atelier qui favorise l'émancipation et la création collective.

La Condition Publique est un établissement public de coopération culturelle (EPCC), situé à Roubaix. Les membres sont la Région Hauts-de-France, la Métropole européenne de Lille (MEL) et la Ville de Roubaix. L'EPCC est également soutenu au programme d'activités par le Département du Nord.

L'établissement dispose d'un budget annuel de fonctionnement d'environ 3 M€, d'une équipe de 26 permanents. Son bâtiment est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Un nouveau Directeur a été nommé en septembre 2024 pour mettre en œuvre son projet d'établissement qui positionne la Condition Publique comme un lieu culturel au quotidien qui revendique sa singularité, qui soutient les propositions artistiques, qui renforce la dimension collective en s'appuyant sur ses outils de production et de réalisation. Le nouveau Directeur recherche un collaborateur ou une collaboratrice pour mettre en œuvre cette nouvelle stratégie d'établissement.

Positionnement :

Le ou la responsable Communication, Publics, Mécénat travaille en lien direct avec la Direction pour concevoir, piloter et mettre en œuvre la politique de communication et de mécénat de la Condition Publique ainsi que l'accueil et de développement des publics dans l'établissement.

À ce titre, il ou elle participe aux comités de direction. Il ou elle dispose d'une grande autonomie dans l'organisation de travail au quotidien dans le respect du cadre fonctionnel précisé ci-dessous.

Le ou la responsable Communication, Publics, Mécénat encadre une équipe de 3 à 5 personnes.

Missions :

Le ou la responsable Communication, Publics, Mécénat a pour missions de :

Communication

- Déterminer la stratégie de communication de l'établissement
- Construire et piloter la mise en œuvre du plan de communication
- Garantir la qualité du lien avec les partenaires culturels dans l'établissement
- Superviser les relations presse
- Représenter l'établissement dans les réseaux professionnels du territoire
- Superviser le protocole

Accueil et développement du public

- Elaborer la politique d'accueil de l'établissement et s'assurer de sa mise en œuvre
- Piloter le service accueil, billetterie : accueil et parcours du public, politique tarifaire, ...
- En lien étroit avec le pôle Développement et innovation sociale, coordonner le projet de développement des publics de l'établissement

Mécénat, financements

- Définir, avec la direction, la stratégie de mécénat de l'établissement
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie
- Réaliser une veille sur les financements
- Être garant de la qualité de la relation avec les mécènes

Gestion du service

- Manager le service Communication/Publics/Mécénat
- Assurer le suivi budgétaire

Connaissance, compétences et qualités requises

De formation supérieure (master ou équivalent) et expérience confirmée dans des fonctions similaires (communication, développement des publics et mécénat), le(la) candidat(e) aura une appétence pour les projets pluridisciplinaires avec un lien fort au territoire et pour le travail collaboratif (tiers lieu, fabrique de territoire, économie sociale et solidaire...).

Il ou elle fera preuve de compétences rédactionnelles, de la maîtrise de la chaîne graphique notamment des logiciels de PAO (suite Adobe...), de la maîtrise de la communication digitale (community management, gestion site web et de l'application CP), d'une grande capacité d'organisation et de mise en œuvre.

Il ou elle aura le goût du travail en équipe, une réelle capacité d'encadrement, des aptitudes relationnelles. Il ou elle maîtrisera les outils informatiques de gestion de base de données, de billetterie et de CRM.

Contraintes particulières

Présence lors des manifestations événementielles

Déplacement sur le territoire à prévoir

Les présences, permanences, astreintes impliquent une disponibilité hors des heures habituelles de bureaux et le week-end.

Permis B obligatoire

Statut

CDI - Convention collective nationale entreprises artistiques et culturelles – Cadre (groupe 4)

Temps plein. Forfait 210 jours

Rémunération selon profil et expériences

Candidature jusqu'au 15 novembre 2024

Prise de fonction envisagée: janvier 2025

CV et lettre de motivation à adresser au directeur de la Condition Publique uniquement par mail à : recrutement@laconditionpublique.com